

# SCEPTRES D'OR DU DEVELOPEMENT DURABLE 2008

## - CARGESE-

### I- Fiche d'Identité

Nom de la commune	Nombre d'habitant	Département
CARGESE	1 134	Corse

### II- Thème du projet

Thème du projet
Présentation de la construction d'un réservoir souple d'eau potable de grande capacité dans la vallée de Chuini à Cargese, Corse du Sud

### III- Description et intérêt du projet

Résumé du projet	Originalités
<p>La Commune de CARGESE, d'une superficie de 45,99 km<sup>2</sup>, se situe au nord-ouest du département de la Corse du Sud.</p> <p>Le relief est constitué de lignes de collines, ciselées par de courts ruisseaux qui confluent pour donner de petites rivières, notamment le Chiuni au nord et l'Esigna au centre.</p> <p>L'urbanisation se développe essentiellement à proximité de la mer. Ainsi, hormis les zones urbanisées, le territoire est occupé par le maquis et la forêt.</p> <p>Selon le dernier recensement, la population est de 1 134 habitants et avoisine les 10 000 en période estivale.</p> <p>Jusqu'à cette année, les ressources en eau étaient assurées par les forages de Chuini et du Peru sur l'Esigna, ainsi que par des sources, les captages d'Astica et Teti au nord-est alimentant en gravitaire l'agglomération.</p> <p>La capacité de l'aquifère de Chuini est estimée à 160 000 m<sup>3</sup>, celui du Peru à 10 000 m<sup>3</sup> et celui des sources à 10 000 m<sup>3</sup>.</p> <p>Or, la consommation annuelle est de 208 000 m<sup>3</sup>, ce qui entraîne un</p>	<p>Dans une Région réputée pour être la moins arrosée de Corse, d'où son surnom « La Pointe Sèche », a émergé un projet innovant qui satisfait les besoins environnementaux tout en garantissant au consommateur quantité, qualité et maîtrise du coût de l'eau au robinet ainsi que des perspectives de développement touristique durable</p>

déficit permanent en période estivale car les ressources disponibles ne permettent pas, dans ces conditions, d'approvisionner la population jusqu'à la fin de l'été.

Des restrictions sévères ont été jusqu'à présent nécessaires et auraient été amenées à s'accroître dans les années à venir sans la réalisation du projet suivant : la construction d'un réservoir souple d'eau potable de grande capacité dans la vallée de Chuini. Ce réservoir devait se remplir l'hiver à partir des débits excédentaires des forages de Chuini, l'eau étant redistribuée en période estivale après un traitement d'affinage.

Si l'idée d'un tel projet est consécutive à l'émergence de cette nouvelle méthode de stockage, elle relève surtout de la volonté de la Municipalité de s'engager dans une démarche novatrice en matière de maîtrise et de gestion de la ressource.

Désormais, le principe du stockage de l'eau en hiver pour la redistribuer en été s'effectue grâce à la construction de deux bassins de 40 000 m<sup>3</sup> chacun, soit l'équivalent, en surface, de deux stades de football de plus de 8 m de profondeur.

L'eau pompée en hiver est stockée dans une enveloppe de bâche souple alimentaire et normalisée.

Le traitement paysager de l'ouvrage ainsi que la couleur même de la couverture permettent une intégration parfaite dans l'environnement et a obtenu l'aval des services de la DIREN, de la DDAFF et de l'Architecte des bâtiments de France pour le permis de construire.

L'ouvrage a nécessité le déplacement de 90 000 m<sup>3</sup> de terre et de roches réutilisées sur le chantier-même :

Une première partie en recouvrant les roches de digue (qui eux-mêmes sont recouverts de terre végétale) ;

Une seconde partie étant transformée en agrégat sur place évitant ainsi des déplacements et rejets inutiles ce qui a entraîné une consommation de carburants, de matériaux et d'espace beaucoup plus faible que sur des chantiers de même importance.

Aujourd'hui, ce concept est devenu une véritable philosophie de développement et peut être appliqué à cette opération dans la mesure où elle n'a pas défiguré le paysage, n'a pas entravé le cours d'une rivière, ni modifié l'environnement de celle-ci.

En ménageant les nappes phréatiques et en permettant à l'agriculture locale de perdurer, qui elle-même entretient les paysages et apporte une diversité économique à cette Commune

essentiellement touristique, la bâche de compensation hiver/été d'eau potable maintient intacte les ressources naturelles tout en augmentant les volumes à consommer et favorise ainsi le développement maîtrisé et durable.

#### **IV-Réalisation :**

<b>Nature du projet</b>	<b>Avancement</b>	<b>Temps de mise en œuvre</b>	<b>Photos</b>	<b>CD/DVD</b>
Communal	Cette opération a débuté en 2001 mais l'ouvrage lui-même a commencé en septembre 2007.	- Bâche opérationnelle depuis l'été 2008  - Fin des travaux de la station d'épuration en décembre 2008	OUI	NON

#### **V- Investissements :**

<b>Coût</b>	<b>Financement</b>	<b>Retombées locales</b>	<b>Actions de communication</b>
5 022 165 €TTC	- Commune : 927 089 € HT  - Conseil Général de la Corse du Sud : 356 260 € HT  - Collectivité Territoriale de Corse : 356 375 € HT  - Agence l'eau : 1 141 080 € HT  - Etat via PEI : 1 853 869 € HT	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'impact sur les nappes phréatiques est réduit et le risque d'incidence du biseau salé écarté. La plaine de Chuini, essentiellement agricole, voit ses ressources en eau rétablies, l'assèchement des nappes en été étant évité.</li> <li>▪ consolidation de deux emplois au service de l'eau, la Commune gérant en régie la ressource.</li> <li>▪ la maîtrise des coûts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Article dans le journal local « Corse matin »</li> <li>- Inauguration en prévision</li> <li>- Bouche à oreille des habitants car il y a eu de l'eau cet été !</li> </ul>

	Soit une opération subventionnée à 80%	d'investissement et d'exploitation n'a eu aucune incidence sur le prix de l'eau au robinet.	
--	--	---	--

**Contact :**

Mme Laurence CAZALET

04 95 26 41 01 ; [mairie.cargese@wanadoo.fr](mailto:mairie.cargese@wanadoo.fr)